



Retour sur...

Le Téléthon > Page 31

et L'Origole, la Petite > Page 27

SOMMAIRE

> Pages 4-9

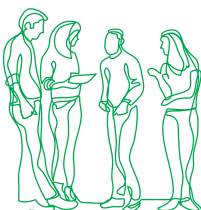
VIE MUNICIPALE

- Vœux du Maire
- À quand la fibre ?



Yvelines Fibre

- Participation citoyenne



> Pages 10-11

VIE ÉCONOMIQUE

- 5^e journée Inter-Entreprises



> Pages 12-13

SMART CITY

- Nouvelles mobilités



> Pages 14-15

CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT

- Rappel déchets

> Pages 16-17

ENFANCE

- Commission menus enfants Barantonnerie



> Pages 18-19

JEUNESSE

- Les ados et leur portable



> Pages 20-21

SOCIAL

- Restitution de l'analyse des besoins sociaux

> Pages 22-23

RETOUR SUR...

> Pages 24-25

À VENIR

- Music-hall "À la Folie"
- Gopak
- Semaine d'initiation sportive - hiver



> Pages 26-27

VIE ASSOCIATIVE

> Page 28

MÉDIATHÈQUE

> Page 29

HISTOIRE

> Page 30

TRIBUNES LIBRES

> Page 31

ZOOM

- Téléthon



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

> Page 32

AGENDA JANVIER-FÉVRIER

État civil

Bienvenue à...

- ✦ BLANCHARD Quentin, Noé, Gabriel le 03/11/2017
- ✦ COLIN LE BONNIEC Kayden, Christophe, Lucien le 12/10/2017
- ✦ CRESCENCE Calie, Joëlle, Fanny le 10/11/2017
- ✦ DRALET RAYNAUD Méлина le 26/10/2017
- ✦ FERNANDES Hanaé, Anne, Maryse le 06/11/2017
- ✦ HANDICHI Adam, Mohamed le 30/10/2017
- ✦ HERNANDEZ Jules, Christian, Mickaël le 10/10/2017
- ✦ HONTALBA Seiny, Diabey, Alfrédo le 05/10/2017
- ✦ JEAN-PIERRE Layannah, Hope le 07/11/2017
- ✦ LENAIN Enzo, Michel, Jean-Marie le 03/10/2017
- ✦ LOUIS Shiyam le 21/11/2017
- ✦ MAZEZAU Imanol, Jean, Éric le 16/10/2017
- ✦ MONTÉGU Louana, Pariss le 24/10/2017
- ✦ SÉBILLE Samuel, Pascal, Emmanuel le 03/11/2017

Oui!

- ✦ BONNEAU Isabelle, Louise, Renée et DIMANCHE Frédéric, Sébastien le 28/10/2017
- ✦ BOURGUIGNON Cyril, Anthony et LACOSTE Laurine, Sylvie le 21/10/2017

Ils nous ont quittés

- ✦ CHABANSE Jean, Henri, Charles le 16/10/2017
- ✦ COUDUN Robert, André le 17/10/2017
- ✦ DELAUNAY Olivier, Jacques, François, Marie le 23 /10/ 2017
- ✦ LEPRÊTRE Nicole, Ginette, Martine le 16 /10/2017
- ✦ SAÏDANI Mohand, Amokrane le 25/10/2017

ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs,

Lors de mon dernier édito je vous ai parlé de l'engagement de la municipalité dans une politique de maîtrise des économies d'énergie, au niveau de la commune. Notre objectif est de répondre à la norme ISO 50001 et ainsi entamer une transition indispensable vers des énergies décarbonées.

La généralisation dans le cadre de nos nouvelles constructions de l'utilisation de panneaux photovoltaïques, la multiplication de bornes de recharge pour véhicules électriques, la mise en service prochainement de vélos électriques en libre-service en sont des exemples concrets.

L'abandon progressif des véhicules à moteur thermique au profit de véhicules électriques est également une source de diminution de notre consommation en énergie fossile.

L'accès à ces véhicules envisagé en auto partage, permettrait de réduire le nombre actuel de voitures. Il contribuerait naturellement à résoudre les problèmes de stationnement de plus en plus préoccupants.

Tout ceci participe à notre volonté de lutter efficacement au niveau du territoire contre le réchauffement climatique et ainsi, de protéger notre environnement.

Chacun d'entre nous doit avoir à l'esprit qu'il s'agit là d'une nécessité, même si cela va conduire inévitablement dans les années à venir à des changements dans nos habitudes au quotidien.

Du 14 au 25 novembre s'est tenue une exposition à la médiathèque, sur le dérèglement climatique (exposition prêtée par le CEA et Météo France). Elle s'est terminée le samedi 25 novembre par une conférence animée par Monsieur Lagrave, ingénieur à Météo France, habitant du Perray.

À l'appui d'un film, Monsieur Lagrave a su par des photos et des explications nous faire prendre conscience, que notre planète était déjà en danger.

Alors qu'en sera-t-il pour les générations futures si toutes les alertes des scientifiques restent lettre morte?

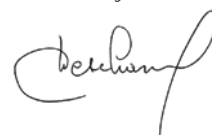
Ces derniers jours sur notre commune ont été découverts deux nids de frelons asiatiques et quatre nids de chenilles processionnaires, espèces typiques des régions chaudes.

Notre travail d'élus est d'attirer l'attention sur les risques qui guettent notre monde. C'est la raison pour laquelle désormais nous aborderons ce thème dans Le Perray Infos. Ainsi nous ne pourrions pas dire « nous ne savions pas ».

Nous remercions Monsieur Lagrave de nous avoir fait partager ses connaissances et avoir mis à notre disposition l'exposition.

Je vous souhaite une très bonne année 2018.

Paulette DESCHAMPS
Maire du Perray-en-Yvelines



Le Perray Infos

Directrice de la publication: **Paulette DESCHAMPS**

Comité de rédaction: **Paulette DESCHAMPS, Véronique NITSCH, Philippe BRIET,**

Patricia LE DUC, Isabelle HATAT, Jean-Claude VIN, Amélie FILLAUDEAU, Caroline BERTHE.

Impression, conception, réalisation: **Café Noir.** Distribution: **Créatif Diffusion**

Crédit photos: service Communication, associations perrotines, Café Noir.

Service Communication: 01 30 46 31 15 • E-mail: service.communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail: publications@leperray.fr

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ». Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises. Nous vous remercions de nous en informer au **01 30 46 31 24** ou publications@leperray.fr

Nous vous rappelons que « Le Perray Infos » se trouve à votre disposition

à l'accueil de la Mairie, du Syndicat d'Initiative ainsi qu'à celui de la médiathèque

et **en téléchargement dès le 1^{er} du mois de sortie sur www.leperrayenyvelines.fr**



Papier Cocoon
100 % recyclé.



La Mairie vous accueille...

- Le lundi, mardi et vendredi: 8h45-11h45 et 14h-17h.
- Le mercredi: 8h45-11h45.
- Le jeudi: 8h45-11h45 et 14h-19h.
- Le samedi: 9h-11h30.

Permanence du Maire

- Le vendredi: 10h-11h30.

La Mairie vous renseigne...

01 30 46 31 24

Mairie@leperray.fr

... et vous donne rendez-vous sur

www.leperrayenyvelines.fr

VIE MUNICIPALE

Vœux du Maire

SAMEDI 20 JANVIER, 20H30,
SALLE DES FÊTES DE LA MARE AU LOUP

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où s'expriment les vœux et projets à venir. La municipalité vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire qui, au-delà de son caractère solennel, est aussi l'occasion de partager un moment de convivialité. L'ensemble des acteurs de la vie de la commune seront également remerciés. Programme prévisionnel: discours traditionnel, Orchestre d'harmonie du Perray-en-Yvelines, soirée dansante.



Nouveaux horaires de La Poste



7, rue de l'Église

À partir du 2 janvier 2018:

- **Le lundi** de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
- **Le mardi** de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
- **Fermé le mercredi**
- **Le jeudi** de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
- **Le vendredi** de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
- **Le samedi** de 9h à 12h

Don du sang

Prochaine date de collecte de sang dans la commune: **mercredi 14 février, salle des Granges, Parc municipal.**



Mise à jour du guide pratique de la commune

La municipalité du Perray-en-Yvelines s'adressera bientôt aux commerçants, aux entreprises, aux associations ainsi qu'à l'ensemble des acteurs de la vie locale pour obtenir leurs coordonnées dans le cadre de la mise à jour du guide pratique (2018-2020). Un courrier sera adressé expliquant la procédure et les démarches à effectuer pour apparaître dans cette prochaine édition.

Vous pouvez également renseigner vos coordonnées par le biais du formulaire dédié sur notre site: www.leperrayenyvelines.fr rubrique Fil d'actualités > Guide Pratique.

Renseignements au service communication: 01 30 46 31 15
publications@leperray.fr

Modification du centre d'incendie et de secours alerté en premier appel sur notre commune

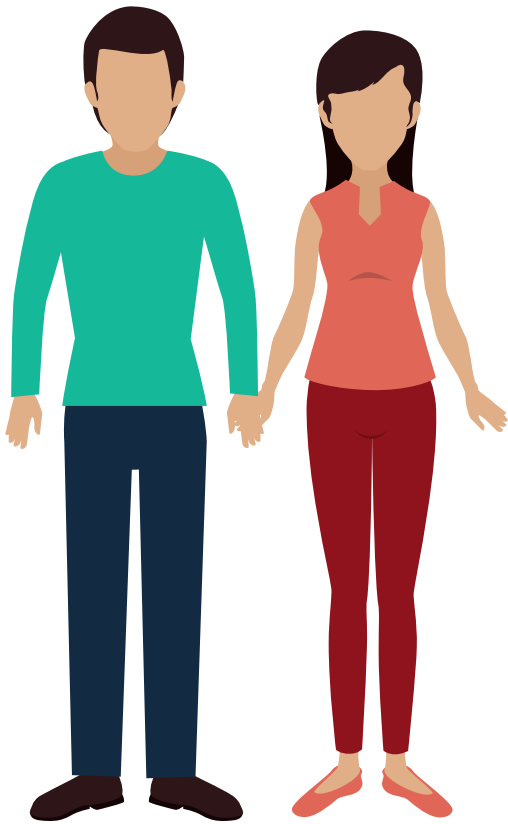
Le règlement opérationnel du service départemental d'incendie et de secours des Yvelines précise que, pour toute demande de secours, les centres d'incendie et de secours alertés en premier appel sont Rambouillet sur le secteur du Perray-en-Yvelines Sud (zone comprise entre la route nationale 10 et la départementale 61) et Les Essarts-le-Roi sur le secteur du Perray-en-Yvelines Nord.

Le service départemental d'incendie et de secours des Yvelines va modifier cette disposition en alertant **en premier appel le centre des Essarts-le-Roi sur l'ensemble du territoire de la commune du Perray-en-Yvelines**. De ce fait celui-ci devient notre centre d'incendie et de secours de référence.

Cette mesure vise essentiellement à réduire les délais d'intervention en solli-

çant le centre le plus proche du sinistre, dans l'objectif évident de faire bénéficier aux Perrotins d'une efficacité renforcée des services d'incendie et de secours des Yvelines.





PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la Mairie où ils déposent leur Pacs, munis des documents originaux et de leur pièce d'identité en cours de validité.

Conditions pour conclure un PACS :

Les futurs partenaires :

- Doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- Doivent être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions),
- Ne doivent pas être déjà mariés ou pacés,
- Ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

Les documents à fournir :

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726*02),
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02),
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger,
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original + photocopie).

Dématérialisation des démarches

Depuis le 6 novembre 2017, les guichets d'accueil des préfectures dédiés aux demandes de délivrance des certificats d'immatriculation (cartes grises) et des permis de conduire ont définitivement fermé dans les préfectures de métropole et d'outre-mer.

Désormais, ces titres de la vie courante sont accessibles grâce aux procédures dématérialisées, via internet sur www.demarches.interieur.gouv.fr

L'utilisateur peut les obtenir sans se déplacer, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Seules certaines procédures spécifiques relatives au permis de conduire (en cas d'annulation ou de suspension notamment, échange de permis étranger) nécessitent de se rendre physiquement en préfecture.

Comme pour le passeport ou la carte nationale d'identité, le recours aux procédures dématérialisées permet un gain de temps très significatif pour les usagers. Il

s'accompagne d'un renforcement de la sécurité des titres délivrés et d'une lutte accrue contre la fraude, grâce à de nouveaux moyens de détection et à des agents spécialement dévolus à cette tâche.

Les démarches liées aux certificats d'immatriculation peuvent également être effectuées, pour le compte des usagers, par les professionnels de l'automobile agréés par l'administration. Les auto-écoles peuvent également effectuer la demande de délivrance du permis de conduire pour le compte de leurs élèves.

Les personnes ne disposant pas d'accès à internet peuvent bénéficier d'un accompagnement pour accomplir leurs démarches dans des points numériques en préfecture ou sous-préfecture ou dans les espaces publics numériques.



VIE MUNICIPALE

À quand la fibre ?

À l'hippodrome de Rambouillet le jeudi 12 octobre 2017, le Président d'Yvelines Numériques et du Conseil Départemental, Pierre Bédier, et le Président de TDF, Olivier Huart, ont officialisé devant une centaine de maires l'accord par lequel *Yvelines Fibre*, filiale de TDF, s'engage à déployer un réseau fibre optique dans les zones peu denses des Yvelines. **Ce réseau desservira, d'ici à fin 2020, 110 000 foyers**, selon un calendrier communiqué à cette occasion, semestre par semestre.

Ce déploiement se fait dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Engagement d'Investissement (AMEI) organisé par le département des Yvelines et le Syndicat Mixte Ouvert des Yvelines, Yvelines Numériques, remporté en juin dernier par TDF.

À la suite du vote de l'assemblée départementale du 30 juin qui a validé la cession du réseau fibre Départemental au groupe TDF, l'opérateur s'est mobilisé sans attendre. Les études ont été engagées dès l'été 2017 dans plus de 40 communes. Les travaux ont démarré quant à eux dès le mois de décembre 2017.

Le 12 octobre, *Yvelines Fibre* a indiqué avoir d'ores et déjà engagé le déploiement pour



Benoit Mérel, Directeur général délégué en charge des Finances, de la stratégie, des achats, du juridique et de l'audit et Directeur général de la division fibre de TDF ; Paulette Deschamps, Maire du Perray-en-Yvelines ; Carlos Montes, adjoint au directeur territorial d'Enedis dans les Yvelines.

les 110 000 foyers yvelinois, dont 35 000 avant fin 2018.

Pour rappel, c'est la première fois qu'une opération de construction de réseau Très Haut Débit en zone rurale intervient sans faire appel à l'investissement public. Ainsi, le groupe TDF a prévu près de 120 millions d'euros d'investissements, sans finance-

d'argent public, dont 40 millions d'euros auraient été à la charge du Département et 15 millions d'euros à celle des communes et des intercommunalités, les économies restantes bénéficiant à la Région Île-de-France et à l'État. »

Dans les Yvelines, TDF s'engage à rendre raccordables les 158 communes rurales du département en tenant compte du calendrier et des priorités fixés par le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique.

ment public, pour le déploiement des nouvelles infrastructures numériques dans les Yvelines.

Pierre Bédier rappelle que cette « *action concertée du Département et de TDF permet de réaliser une économie de plus de 100 millions d'euros*












© Nicolas Duprey / CD78



Yvelines
Le Département

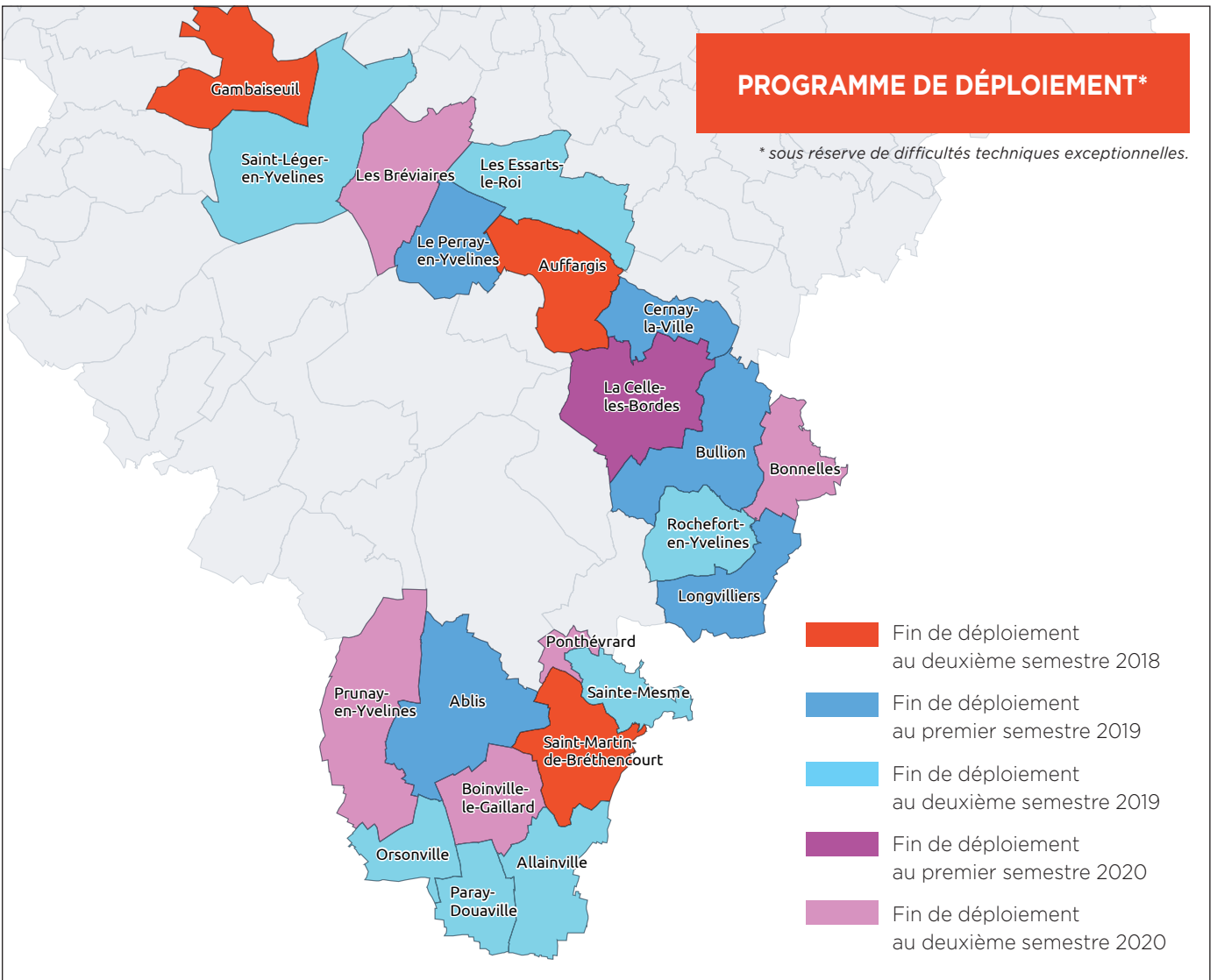
Comment la fibre est déployée



- Réseau Yvelines Fibre
-  Points de mutualisation
-  Points de Branchement en chambre
-  Point Terminal Optique
-  Partie terminale réalisée lors de la souscription d'un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès internet
-  Déploiement sous réserve d'accord de la copropriété ou bailleur
-  Nœud de Raccordement Optique : point de départ du réseau et site d'hébergement des opérateurs
-  Point de Branchement aérien
-  Point de Branchement de palier
-  Convention pour l'installation de la fibre dans les immeubles

PROGRAMME DE DÉPLOIEMENT*

* sous réserve de difficultés techniques exceptionnelles.



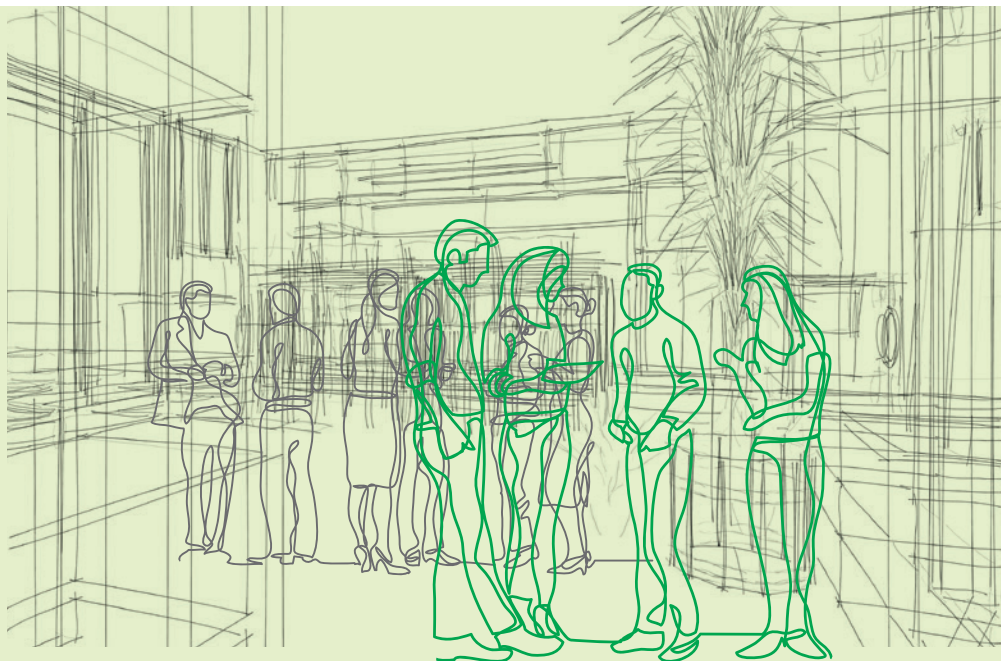
VIE MUNICIPALE/PARTICIPATION CITOYENNE

Rendez-vous à la Maison des Projets

Comme évoqué dans Le Perray Infos précédent, l'année 2018 verra l'ouverture de la Maison des Projets, un espace ouvert à tous qui accompagnera la création de l'écoquartier de la Perche aux Mares au Perray-en-Yvelines, mais qui ira également au-delà, en proposant des animations ponctuelles dans les domaines de l'écocitoyenneté, l'environnement et l'aménagement responsable autour des grands projets d'aménagement de notre territoire.

Lieu d'accueil, d'information et d'animations, la structure proposera différentes activités à travers une programmation bimensuelle et accueillera les événements relatifs à la **concertation**, enrichie par les propositions des habitants, des associations, de nos partenaires, etc.

L'ouverture de la Maison des Projets est prévue pour la fin du mois de janvier avec



une inauguration officielle le samedi 27 janvier à partir de 10h30, au 5 rue de l'Église.

L'équipe municipale accueillera à cette occasion les habitants ainsi que les associations et partenaires institutionnels qui feront vivre le lieu au fil de la programmation. La Maison des Projets se voulant lieu d'écoute et de participation, une boîte à idées sera également à disposition pour permettre aux personnes présentes d'indiquer les sujets qu'elles souhaiteraient

voir aborder en 2018 (mobilité, énergie, environnement, etc.).

Une animation sera proposée dans l'après-midi dont le thème sera précisé début janvier. Cet atelier à destination de tous aura pour but d'aborder de façon participative plusieurs aspects liés aux projets d'aménagement. Le programme bimensuel janvier/février sera quant à lui disponible le jour de l'inauguration et diffusé en amont sur le site de la ville et disponible en Mairie.



Bilan de la réunion publique

Une réunion publique d'information autour du projet de la Perche aux Mares a été organisée le mercredi 29 novembre dernier aux Granges du Parc.

Cette première réunion officielle a rassemblé une trentaine de personnes (dont deux référents de quartiers) et a permis d'échanger sur les premiers éléments du projet.

Synthèse des sujets abordés

Circulation/Mobilité

Une étude sur la reconfiguration du CD61 est en cours avec les représentants du département. Par ailleurs, le potentiel de l'auto partage est étudié et à prendre en considération pour les années à venir.

Il est précisé qu'un plan de circulation sera élaboré afin d'anticiper au mieux les problématiques liées à la circulation. Il est enfin noté que les habitants du futur écoquartier seront sensibilisés en amont et en continu aux usages et pratiques liés à la démarche d'un écoquartier (mobilité notamment).





Population et cadre de vie

Au sujet de l'augmentation inévitable de la population, Mme Deschamps précise à nouveau que la loi impose de construire des logements. Identifiée par l'État et la Région comme « Ville pôle d'appui », la commune doit contribuer à l'effort de construction nécessaire en Île-de-France. Puis sur la notion d'intérêt pour les habitants à habiter dans un "écoquartier", les élus évoquent la qualité de vie (jardins potagers, lieux de partage, économie d'énergie, etc.) dont bénéficieront les habitants à titre individuels sera un des points forts.

Des espaces seront également prévus au sein de l'écoquartier pour des commerces et/ou épicerie participative.

Périmètre de l'écoquartier/ environnement

Aux interrogations liées au périmètre choisi pour la réalisation



de l'écoquartier, Mme Deschamps rappelle que la zone est bien constructible. Tout Le Perray est en « zone humide » et que cela n'empêche pas la construction. La différence entre "zone humide" et "zone inondable" est soulignée.

Le site a été choisi pour sa proximité avec la gare notamment. L'aménagement de ce site est nécessaire afin d'appliquer les directives de l'État et tenter d'éviter des pénalités financières. À noter le choix d'implantation des bâtiments le long du CD61 (avec un retrait permettant l'intégration de voies piétonne et cycliste), la zone la plus humide se trouve le plus au sud, et sera préservée. À la question de faire un test « éco » sur un seul hameau pour commencer, il est indiqué que c'est l'ensemble (les trois hameaux que constituera le quartier) qui permet un équilibre économique et le quartier, dans sa globa-

lité, est pensé pour favoriser le développement de nouveaux usages et modes de vie au sein de la commune.

Détails du projet/ programme d'aménagement



Le quartier de la Perche aux Mares accueillera des primo-accédants (futurs familles). À l'image de la Forêt Verte, quatre enfants ont fait leur rentrée scolaire la première année, depuis nous comptons une quarantaine de naissances. Par ailleurs le

futur groupe futur groupe scolaire prévu fera l'objet d'un projet urbain partenarial (PUP).

À noter: les logements du futur quartier seront proposés (proportion à définir) à l'accession à la propriété, à la location privée et à la location par des bailleurs.

Procédures liées à l'opération

Concernant la maîtrise d'ouvrage, il est précisé qu'il n'y a pas encore de maîtrise d'œuvre pour le projet et les différentes étapes de la procédure sont présentées aux habitants.

Sur la question du financement de l'opération, la municipalité indique que l'opérateur est le financeur et non la commune.

Par ailleurs, le projet d'écoquartier est soutenu dans le cadre d'un appel à projet



régional (voir Le Perray Infos Mars/Avril 2017).

À ce jour les études de sol n'ont pas été réalisées.

Questions diverses

Aménagements futurs

Il est demandé pourquoi il ne serait pas envisageable que toutes les constructions soient réalisées dorénavant en écoquartier, notamment la Grande Haie. La municipalité s'est engagée dans ce sens en signant la charte écoquartier (mai 2017). Les futurs programmes d'aménagement de la commune respecteront tous les critères de la "ville durable".

STEP

Pour anticiper ce grand projet, la Station d'épuration a bénéficié d'une extension en 2014 afin d'augmenter sa capacité en passant de 8000 à 15000 équivalents habitants, tout en respectant un label "écostep". Des visites pédagogiques de la station d'épuration sont proposées depuis septembre 2017.

Fibre

Déploiement de la fibre (notamment à l'est) prévue pour le deuxième semestre 2018.

Trois logements rue de la Touche

Livraison des trois logements Passivhaus rue de la Touche courant janvier 2018. Des visites seront possibles dans le cadre de la Maison des Projets. Des précisions sur les caractéristiques énergétiques sont également apportées.

En conclusion de cette réunion, les élus souhaitent d'une part répondre aux exigences de l'État quant aux demandes de logements et pour éviter des pénalités, d'autre part le faire d'une façon réfléchie en association avec les habitants et les acteurs concernés sur la réalisation d'un projet en phase avec l'environnement, les comportements et les modes de vie des Perrotins.



VIE ÉCONOMIQUE

5^e journée Inter-Entreprises

Le 23 novembre dernier ont eu lieu les rencontres Inter-Entreprises organisées par le Groupe D&P Archi.



En quatre ans, l'événement a su trouver sa place au sein de la vie économique locale. Traditionnellement organisé au printemps, les initiateurs de cette rencontre souhaitent ancrer le rendez-vous dans le tissu local dans le but de partager compétences, idées, réseaux, etc.

Pour rappel cette journée est née de la volonté d'étendre et de consolider les relations entre les entreprises des 3 communes des Essarts-le-Roi, d'Auffargis et du Perray-en-Yvelines.

C'est au restaurant n° 28, au cœur de la zone industrielle, que s'est tenu cette année l'événement.



Marc Potdevin, PDG de D&P Archi, Christian Janson, élu de la Chambre de Commerce des Yvelines, Paulette Deschamps, Maire du Perray-en-Yvelines, René Mémmain, 4^e vice-président, délégué « Développement économique » de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires, Olivier Gautheret, Président de l'Adecsy (Association des Dirigeants et Entreprises du Centre et Sud Yvelines), Andrée Zorrilla, Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France, et Gervais Lesage, conseiller municipal, délégué à l'économie et aux nouvelles technologies.

Une vingtaine d'entreprises étaient présentes (plus de 40 personnes) profitant de ce moment d'échange privilégié proposé à l'échelle locale. Le succès de cet événement prouve l'importance de la démarche qui favorise les rencontres et la découverte du réseau local. Les savoir-faire se conjuguent, des contacts se nouent permettant au tissu économique local de s'étoffer.

Après quelques mots d'accueil de Monsieur Potdevin (D&P Archi), Madame Deschamps a tenu à remercier très chaleureusement le groupe pour l'excellente initiative au profit du développement économique local. Elle a rappelé l'importance et les enjeux de ces rencontres et, en tant que Maire du Perray, a assuré que la municipalité s'y associait pleinement et continuerait à soutenir de telles actions.

Les résultats de l'enquête (voir page suivante) réalisée en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles-Yvelines ont ensuite été

commentés à l'ensemble des dirigeants d'entreprises présents. L'enquête, première étape de la démarche engagée par la municipalité dans le soutien de la mise en place d'un plan de déplacement Inter-Entreprises (voir page suivante) s'est attachée à relever les problématiques des entreprises sondées.

Gervais Lesage, conseiller municipal, délégué à l'économie et aux nouvelles technologies a complété le discours de la CCI en laissant également la parole à Monsieur René Mémmain, 4^e vice-président, délégué « Développement économique » de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoire, à laquelle revient aujourd'hui la compétence du développement économique.



Marc Potdevin et Paulette Deschamps.

Enfin, Monsieur Olivier Gautheret, Président de l'Adecsy (Association des Dirigeants et Entreprises du Centre et Sud Yvelines) a lui aussi salué l'initiative à laquelle il était convié. Il en a profité pour annoncer le lancement de nouvelles mesures prises pour favoriser le développement des relations entre lycées et entreprises. Renforcer l'accompagnement des jeunes dans la formation professionnelle et l'apprentissage, valoriser les métiers de l'entreprise favoriseront la baisse du chômage.

Aider les jeunes qui souhaitent évoluer dans leur parcours professionnel ou se rediriger vers des secteurs qui recrutent ne peut qu'être bénéfique à tous.



Premiers résultats de l'enquête réalisée auprès des entreprises de la commune.

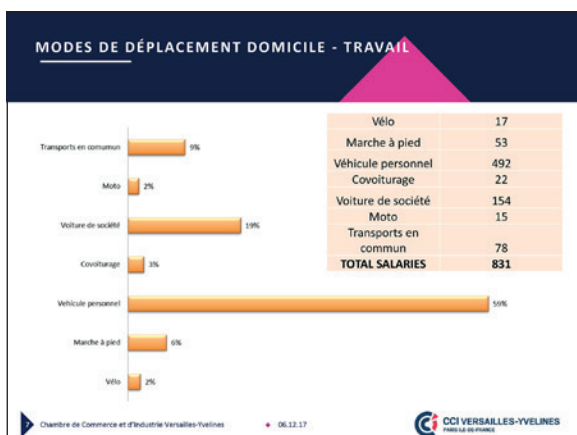
Enquête réalisée dans le cadre de la démarche de Plan de Mobilité, encouragée par la municipalité.

À la suite de l'action de prospection réalisée le mardi 28 mars 2017 (distribution des questionnaires à toutes les entreprises de la commune et diffusion sur le site de la ville), la synthèse des résultats a été présentée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles-Yvelines. Une trentaine d'entreprises ont répondu au questionnaire (dont Schüco, Sederma, Doka...), représentant un peu moins de 850 salariés sur site.

Les questions visaient notamment à obtenir des réponses sur les thématiques principales du transport, de la mobilité, et de qualité de zone d'activité.

Transports et mobilité

On note pour le mode de déplacement des salariés, une forte proportion pour



l'usage d'un véhicule personnel. 58 % des sondés indiquent qu'une desserte en transport en commun est possible mais pas toujours adaptée (horaires, aménagement de l'espace, etc.). Les salariés de la principale zone d'activité (Chemin Vert), ne profitent pas de la gare du centre-ville, trop éloignée de leur lieu de travail (plus d'un km).

Il est à noter des points de passage difficiles, selon les sondés, dus notamment



à l'absence d'éclairage (22 %) ainsi qu'à des trottoirs mal ou non aménagés (35 %).

Qualité de la zone d'activité

Pour une majorité des entreprises (87 %), il n'existe aucun problème de stationnement autour de leur lieu de travail. Aucun problème de sécurité n'est non plus noté au sein des zones d'activités (84 %).

Concernant les offres de services, 62 % des entreprises répondent qu'une offre de restauration est disponible à proximité, 71 % d'entre eux notent tout de même qu'aucune offre de garde d'enfants n'est proposée autour de leur lieu de travail.

81 % des entreprises interrogées indiquent que des relations régulières existent au sein de la zone entre les différentes sociétés.

Enfin, 74 % des entreprises estiment que des améliorations pourraient être apportées au sein de la zone d'activité. Elles concernent notamment :

- La signalétique et les numéros de rue (19 %),
- La propreté (19 %),
- Le stationnement et la sécurité routière (16 %),
- L'aménagement et l'entretien de trottoirs (26 %),
- La desserte en transport en commun (6 %),
- L'entretien de rues, le sablage (19 %),
- L'éclairage (10 %).

Plan de mobilité

La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 rend obligatoire le plan de mobilité (anciennement plan de déplacement entreprise).

Le plan de mobilité doit être réalisé par les entreprises regroupant plus de 100 salariés sur un même site. Les entreprises concernées devront avoir réalisé leur plan au 1^{er} janvier 2018. Pour favoriser l'efficacité des plans de mobilité, les entreprises sont invitées à organiser, en lien avec les collectivités territoriales, des démarches mutualisées avec les entreprises voisines. Par conséquent, une démarche de PME Inter-Entreprises vaudra pour chacune des entreprises y participant.

Pour rappel

Les compétences communales et intercommunales concernent, pour les zones d'activité, les voies suivantes : rue du Chemin Vert et route de Saint Hubert pour la zone du Chemin Vert et Rue de Houdan pour la zone de l'Antenne. L'ensemble des autres voies de la zone industrielle du Chemin Vert relèvent d'une gestion privée (allée des Grèbes, allée des Haphléries, chemin des Îles, etc.). Les compétences intercommunales s'appliquent pour la voirie (nids-de-poule, trottoirs, etc.) alors que la commune gère les réseaux (assainissement, éclairage, etc.), en sous-terrain.

SMART CITY

Nouvelles mobilités

Évolution de nos modes de transport et autre façon de vivre la ville.

Dans tous les médias d'information, nous pouvons constater que l'ensemble des constructeurs automobiles vendent déjà et travaillent sur le développement de nouveaux modèles électriques et/ou hybrides et que certains annoncent déjà la disparition de tous leurs modèles à moteurs thermiques. L'automobile telle que nous la connaissons

et par la mise à disposition de bornes de recharges (www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N18131).

Mais sur les 39 millions de véhicules actuels en France, 95 % sont des véhicules thermiques!

Même si le terme est long, la tendance de fond est cependant bien là. En attendant de coexister avec d'autres technologies

loisir tout terrain.

Une façon simple et économique de se déplacer à tout âge en permettant à des personnes même peu sportives d'effectuer de petites distances.

Sur la durée de vie d'un vélo à assistance électrique, le prix d'usage au kilomètre devient ainsi très faible: pour 200 km à 400 km/mois, environ 20 à 30 € par mois pour l'achat, moins de 10 € par mois pour la maintenance et quelques centimes pour les recharges.

Les **scooters électriques** sont aussi disponibles aujourd'hui. Là, on ne pédale



aujourd'hui va donc évoluer, mais également les usages et la notion de propriété de l'automobile tel que nous les avons toujours connus par l'auto partage, les véhicules autonomes, etc. (plus d'informations sur le sujet dans un prochain article). Actuellement encore assez chers dû aux matières utilisées dans les batteries, les modèles électriques vont connaître une décroissance des prix au fil des années, du fait d'une concurrence grandissante et de nouvelles technologies de stockage. Nous pourrions disposer de véhicules plus autonomes, plus rapides à charger... mais hélas pas forcément moins chers à l'achat que nos véhicules actuels.

Il faudra certainement plusieurs dizaines d'années pour atteindre un basculement du parc de véhicules à moteurs thermiques au profit d'un **parc électrique ou hybride**, car c'est également toute l'infrastructure électrique de la France qui devra évoluer pour absorber les demandes de charges sur l'ensemble du territoire.

L'État et les collectivités locales incitent les utilisateurs (à titre professionnel ou privés) des véhicules thermiques à basculer vers ces nouveaux équipements par des aides

comme peut être le moteur à hydrogène.

Sur un terme plus court et sur des distances plus courtes, le **vélo à assistance électrique** connaît lui aussi un fort développement, les prix sont en baisse (1000/2000 €) et tous les types de déplacements sont concernés, ville, promenade,



plus, on va plus loin et plus vite (50 km à 50 km/h) mais à un coût supérieur principalement lié au prix de l'équipement (2000/4000 €), mais aussi à son assurance et sa maintenance.

Dans le cadre de l'évolution de notre ville, nous ne pouvons passer à côté de cette révolution des techniques et des modes de transport.

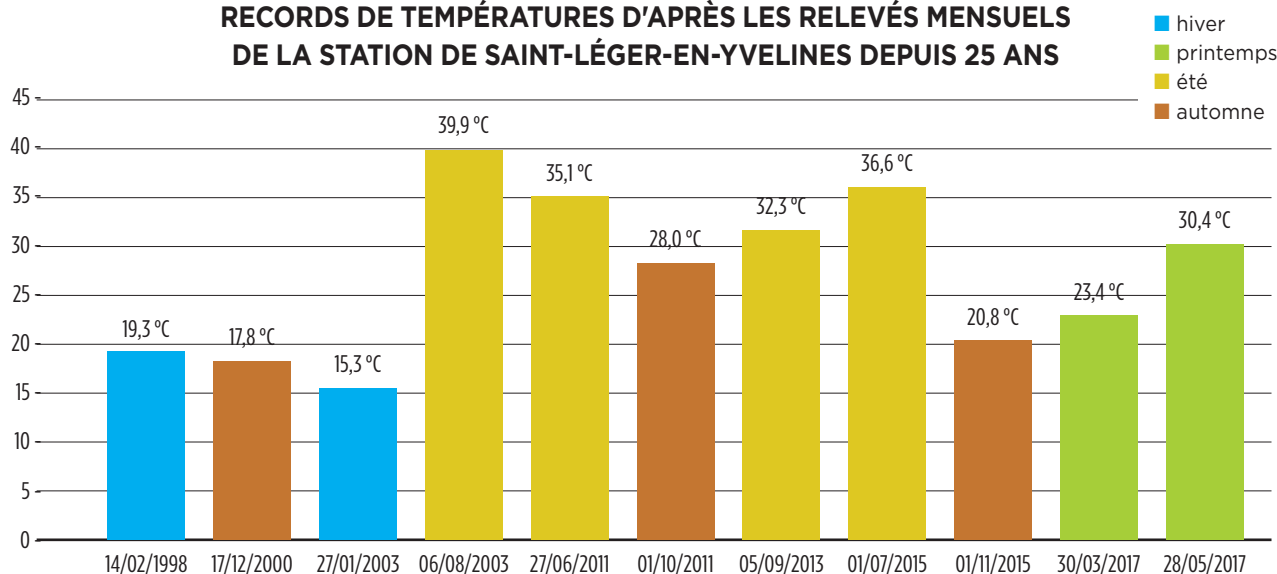




Les démarches Smart Village sont réalisées dans le cadre du programme Village+ soutenu par la région Île-de-France.



RECORDS DE TEMPÉRATURES D'APRÈS LES RELEVÉS MENSUELS DE LA STATION DE SAINT-LÉGER-EN-YVELINES DEPUIS 25 ANS



Réchauffement climatique local

Suite à la conférence sur le réchauffement climatique qui s'est tenue le samedi 25 novembre dernier aux Granges, la municipalité a décidé de vous informer régulièrement sur le sujet.

En effet, le dérèglement climatique est un phénomène mondial et, si les effets les plus visibles actuellement (atolls submergés par la montée des océans, fonte de la banquise et des calottes glaciaires par exemple) se

produisent souvent assez loin de notre commune, les Perrotins sont et seront également de plus en plus concernés par ce phénomène.

Lorsque l'on regarde les températures relevées depuis 25 ans (1992-2017) à la station officielle de mesure de Saint-Léger-en-Yvelines, commune proche de la nôtre, on constate que nous sommes bien dans une phase de réchauffement. Sur les onze records de

température des 25 dernières années, quatre ont été battus dans les deux dernières années!!... C'est d'autant plus préoccupant qu'il faudra connecter ce phénomène à d'autres évolutions en cours (réduction des sources d'énergie, croissance démographique, etc.). Nous verrons au fil des numéros à venir la nécessité de bien prendre en compte ces évolutions afin de s'y adapter au mieux, au niveau mondial, national mais également sur le plan local.

En début 2018, toujours en association avec la région, après accord de la SNCF, dans le cadre du Projet « smart Village » à la gare du Perray, côté rue de la gare, un **nouvel abri à vélo fermé** sera mis à disposition des habitants, pouvant contenir une trentaine de vélos classiques, vélos à assistance électrique et quelques places pour scooters électriques. La carte dont chaque abonné à cet abri

disposera permettra d'y déposer son vélo ou son scooter en toute sécurité des intempéries et dégradations, mais aussi de le recharger.

Cet abri sera équipé de panneaux solaires et d'une batterie pour tendre vers l'autonomie énergétique de l'ensemble de l'installation et des recharges.

Des services associés à cet abri et de ceux à venir dans d'autres quartiers de la ville,

viendront progressivement, comme la location occasionnelle d'un vélo électrique, ou d'un scooter, la mise à disposition de casiers.

L'objectif de ces nouveaux équipements est de nous permettre de réfléchir et de participer ensemble à la nécessaire évolution de nos modes de transport et à une autre façon de vivre la ville.

CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT



Il est maintenant bien installé sur notre commune!

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est un destructeur d'abeilles. Il a été introduit bien involontairement en 2004 dans le sud-ouest de la France et qui a investi de nos jours la quasi-totalité de l'hexagone.

Jusqu'ici son signalement avait bien été communiqué en Mairie par quelques habitants mais sans qu'il soit possible d'avoir la preuve formelle d'une présence significative sur notre commune.

Maintenant c'est chose faite!

Déjà au mois de juin dernier, un nid embryon avait fait l'objet d'une intervention. En effet, une jeune reine avait élu domicile sous un tampon de regard d'eaux usées dans la ruelle du Gruyer pour y installer sa future demeure et fonder sa propre colonie. Les services municipaux ont rapidement mis fin à cette intrusion en diligentant une entreprise spécialisée. Ce début de nidification laissait penser

que la jeune reine provenait d'une colonie plus importante déjà implantée dans les environs. Cette supposition s'est confirmée tout dernièrement par la découverte d'un nid aux dimensions exceptionnelles par un habitant de Cœur-Perray. Ce refuge, d'environ 70 à 80 cm de hauteur et 60 à 70 cm de diamètre, a été construit en partie supérieure d'un peuplier situé sur

le talus sud de la RN10, entre environ 18 à 20 m de hauteur (photo). Son aspect s'apparente à du papier mâché car il est bâti avec un broyat d'écorce ou de bois tendre. Ce type de nidification de telles dimensions est caractéristique de ce frelon qui s'installe ainsi dans plus de 70 % des cas, soit à plus de 15 m de haut sur un arbre feuillu. Il nidifie plus rarement dans

Pour mémoire, voici la comparaison de quelques caractéristiques avec l'espèce que nous connaissons tous, le frelon européen (*Vespa crabro*).



- Le frelon asiatique est plus petit que le frelon européen.
- La couleur est à dominante noire ou marron très foncé pour le premier, à dominantes brun-rouge et jaune clair pour le deuxième.

Où sont passés les arbres?

Vous l'avez certainement remarqué, les arbres qui se trouvaient dans les grands bacs situés au centre-ville ont été enlevés. Mais où sont-ils donc?

Ces arbres, qui ont à présent entre 4 et 7 ans, ont atteint pour la plupart une bonne taille.

Ils ont été replantés en pleine terre à différents endroits de la ville. Vous les retrouverez dans les ronds-points, le Parc municipal, à l'école de la Barantonnerie, dans un massif de la rue des Rigoles... Cet automne des arbustes à petit développement ont été plantés à leur place.



des bâtiments ou des haies. Que faire en cas de découverte du frelon asiatique? Informer les services municipaux en donnant le lieu exact et en précisant s'il s'agit d'un nid ou de quelques individus de l'espèce.



Situé en haut d'un peuplier, le nid découvert au Perray est de taille imposante : environ 70 à 80 cm de hauteur et 60 à 70 cm de diamètre.



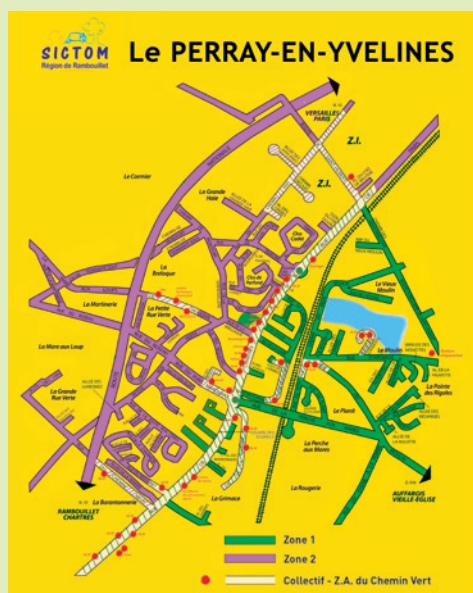
Les lingettes, jamais dans les toilettes!

Certaines marques de lingettes - morceau de tissu à usage unique imbibé d'un produit nettoyant - indiquent sur leur emballage la mention « biodégradables » ou encore « peuvent être jetées à l'égout ». Attention! Rappelons qu'une lingette doit être jetée exclusivement dans votre bac à ordures ménagères. En effet, ces déchets n'ont pas le temps de se dégrader lors du voyage qui les transporte de vos toilettes à la station d'épuration. Une fois dans le réseau d'assainissement, les lingettes peuvent s'agglomérer entre elles, provoquant de lourds dysfonctionnements sur les installations avec de coûteuses réparations sur le réseau de transport et de traitement des eaux usées.

De plus, par temps de pluie, les déversoirs d'orage* entrent en fonction. Les lingettes sont alors rejetées au milieu naturel et se déposent dans le lit des rivières.

Pour respecter l'environnement et le bon fonctionnement de votre service d'assainissement collectif, faites le bon geste: les lingettes, jamais dans les toilettes!

** Dispositif installé sur un réseau unitaire pour le délester lors de fortes pluies. Le surplus d'eau (mélange eaux usées et pluviales) est déversé au milieu naturel. Source: www.syseg.fr*



Rappel déchets

DÉCHETS MÉNAGERS

Prochains ramassages:

- **Ordures ménagères:** tous les vendredis matin
- **Emballages:** un lundi sur deux l'après-midi: 8 et 22 janvier, 5 et 19 février.
- **Verre:** Zone 1 (verte): lundi 12 février. Zone 2 (violette): mardi 2 janvier et 13 février.

Retrouvez toutes les dates de collecte sur le site de la ville: www.leperrayenyvelines.fr > Votre quotidien > Propreté et sur le site du SICTOM: www.sictomregionrambouillet.com

ENFANCE

PETITE ENFANCE

Relais intercommunal d'assistants maternels

Désormais le Relais Intercommunal d'Assistants Maternels de la communauté d'agglomération (géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale) compte quatre établissements. Passés sous l'égide de Rambouillet Territoires au 1^{er} janvier 2017, les relais des Essarts-le-Roi et du Perray-en-Yvelines avaient maintenu leur activité. L'antenne située à Ablis a rouvert ses portes en octobre dernier et une autre a été créée à Rambouillet, dans les locaux du CIAS (au 14, rue Eiffel, dans la zone d'activités du Bel-Air).

Le Relais Intercommunal d'Assistants Maternels est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des enfants et des professionnels de la petite enfance où :

- Parents et futurs parents peuvent être informés gratuitement sur les différents modes de garde, être accompagnés dans leurs démarches administratives,
- Les enfants accueillis par des assistants maternels peuvent ponctuellement bénéficier d'activités collectives qui sont des temps d'éveil et de socialisation,

• Les assistants maternels peuvent avoir un accompagnement/soutien dans leur pratique quotidienne et ont la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leur expérience.

Plus d'informations :

www.rt78.fr/action/cias-riam

Ludivine Hesse, directrice du CIAS

01 34 57 58 85

ciaspetiteenfance@rt78.fr

SCOLAIRE

À l'occasion du 11 novembre, les écoles du Perray se souviennent**LES CM2 DES PLATANES DONNENT UN COURS D'HISTOIRE À LEURS CAMARADES DU CP**

À l'occasion de la cérémonie du souvenir du 11 novembre, les élèves de CM2 de l'école élémentaire des Platanes ont décidé de travailler sur un exposé pour expliquer la guerre de 1914-1918 aux petits du CP. Ils ont cherché des documents, des cartes, ont écrit des textes et ont préparé une exposition dans la bibliothèque de l'école. Ils se sont ensuite entraînés à parler devant un auditoire et à rendre leur intervention la plus vivante possible.

Pari réussi, malgré leur jeune âge les élèves de CP sont restés plus d'une heure attentifs, certains n'hésitant pas à poser des questions à leurs aînés.

**LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE LA BARANTONNERIE À LA CÉRÉMONIE DU SOUVENIR**

Le samedi 11 novembre, les CM2 de l'école élémentaire de La Barantonnerie se sont déplacés avec leur enseignante pour participer à la cérémonie du souvenir organisée par la ville en l'honneur des victimes de la première guerre mondiale. La pluie n'ayant pas cessé de tomber toute la matinée cette cérémonie s'est exceptionnellement déroulée dans la salle des Granges du Parc.

Sur l'estrade, les enfants ont lu des lettres de « poilus », en présence de Mme le Maire.



Commission menus enfants Barantonnerie

Le 16 novembre dernier a eu lieu la commission menus avec les enfants de l'école de la Barantonnerie en présence de Monsieur Liège, le responsable de secteur de Cuisine Évolutive (l'entreprise qui fournit les repas scolaires).

La commission menus des enfants se tient tous les ans alternativement à l'école des Platanes et à l'école de la Barantonnerie. Elle permet aux enfants (représentés par deux élèves de chaque classe) d'échanger avec le prestataire, d'exprimer leur avis sur les menus proposés à la cantine. Ils font part de ce qu'ils aiment ou n'aiment pas, ce qu'ils souhaitent voir plus souvent proposé lors des repas.

À cette occasion, Monsieur Liège a fait découvrir et goûter aux enfants « la grenadille » plus connue sous le nom de fruit de la passion.



Les smoothies remportent un vif succès.

Les enfants n'aiment pas les lentilles, le poisson, les épinards.

Les enfants souhaitent des beignets au chocolat, des galettes et des crêpes, des croque-monsieur, des moules-frites, des gauffres, du jambon braisé.

Cuisine Évolutive a ensuite proposé une animation « smoothie » sur le temps du déjeuner. Préparé devant les enfants, ce

Le Perray Cuisine évolutive Saison du 13 au 17 Novembre 2017

Menus choisis par les enfants des Platanes

Lundi	Mardi	Mercredi
Céleri remoulade bio.	Salade boaque	Salade Deauvillaise
Steak haché, sauce barbecue	Emincé de porc, sauce charcutière	Tomate, mousse de thon (SP/SV)
Boulettes végétales, sauce barbecue (SV)	Blanquette poisson aux p'tits légumes (SV/SP)	Poularde, sauce suprême
Coquillettes	Haricots verts bio.	Filet de lieu maunibre (SV)
Brie	Petit suisse sucré	Spaghettis
Yaourt pulpé	Brownies pépites de chocolat	Yaourt aromatisé
Jeudi		Beignet aux pommes
Salade verte et croûtons		Vendredi
Cassoulet (plat complet)		Carottes râpées
Cassoulet de poisson (SV/SP)		Poisson pondé
Yaourt sucré bio.		Riz
Entremets vanille		Mimolette
		Fruit bio.

Le "Cuisine Évolutive" vous souhaite un bon appétit ...

mélange de fruits a éveillé leur curiosité et rencontré un franc succès auprès des élèves.

Sur présentation de la trame proposée par le prestataire, les menus sont composés par les enfants (alternativement par l'école

de la Barantonnerie, l'école des Platanes ou par les enfants de l'ALSH). Les menus ainsi choisis sont examinés par la commission menus qui les valide ou les modifie afin de respecter l'équilibre alimentaire sur la semaine.

Les enfants apprécient les produits bio, les cordons bleus, les laitages, les fruits, les desserts préparés par Cuisine Évolutive, les fajitas, les repas à thème comme la galette des rois.



JEUNESSE

Le CMJ pour "Les enfants du désert"



Les élus du Conseil municipal des jeunes se sont mobilisés durant la journée du 16 décembre afin de réaliser les papiers cadeaux à la sortie d'un grand magasin. Ils ont pu récolter du matériel sportif et du matériel scolaire. Ce matériel bénéficiera à l'association "Les enfants du désert" par le biais de l'équipage 655 de l'association "Petits palmiers du désert" engagé au 4L Trophy. Laure et Sylvain, l'équipage présenté dans le Perray Infos de novembre/décembre 2017 n'a pu donner suite à sa participation. Le CMJ a décidé de pour-



suivre son action et collabore désormais avec l'équipage de Carina et Nicolas. La course se déroulera du 15 au 25 février dans le désert marocain. Vous pourrez suivre leur aventure sur leur page Facebook :

www.facebook.com/4Ltrophy2018PetitsPalmiersDuDesert/
et sur Instagram
www.instagram.com/petits_palmiers_du_desert
On leur souhaite bon courage!



Les projets de l'AJP

Créa Ta collection: les jeunes ont débuté leur collection ! Ils ont commencé par réaliser des croquis. Ils ont établi la liste du matériel nécessaire puis se sont fournis en matière première. L'étape suivante a été la recherche de mannequins afin de passer à l'étape du patronage !

Le projet vidéo: la jeunesse fait sa vidéo. L'équipe de tournage s'est réunie le mardi 24 octobre, pendant les vacances scolaires et le jeudi 6 décembre. « Lors du premier rendez-vous, nous avons filmé l'AJP: les jeunes qui jouent au billard, à la console ou même des activités manuelles. Lors du second rendez-vous, nous avons filmé le foot en salle dans le gymnase, puis l'activité hip-hop. Utiliser du matériel professionnel c'est vraiment impressionnant » Enzo, 13 ans.



Programme des vacances de Janvier

	Matin	Midi	Après-midi
Mardi 2 janvier	Petit dej.		Film. Activité manuelle à la carte.
Mercredi 3 janvier	Origami + Fifa.		Foot en Salle au gymnase.
Jeudi 4 janvier	Pâtisserie: truffes au chocolat. Créa Déco: vase suspendu.		Dodge-ball. Créa: boîte surprise.
Vendredi 5 janvier	Préparation du buffet. Tournoi de baby-foot en double.	Buffet de la nouvelle année! Sur inscriptions!	Grand jeu.



Espace Jeunes/AJP
Salle des Genévriers
Espace de la Mare au Loup
14, rue de Houdan
01 34 84 66 38/06 69 09 55 59
Espace.jeunes0686@orange.fr
f AJP Le Perray
www.leperrayenyvelines.fr

**NO
PHONE
DAYS**



Les ados et leur portable

Les 6, 7 et 8 février
auront lieu les journées
mondiales sans portable.
www.mobilou.info

Phil Marso, écrivain, est l'instigateur de ce rendez-vous citoyen depuis le 6 février 2001.

Il n'est pas demandé de couper son smartphone pendant ces trois jours, mais ce rendez-vous annuel est un prétexte à une réflexion autour de cet outil de communication. Néanmoins, vous pouvez faire un test d'addiction : couper 1h, 3h, 12h ou plus. Chaque année, cette journée a un thème. Celui de 2018 est « **Smartphone : tueur incontrôlable sur les routes** ».

Qu'en est-il des ados ?

Phénomène de société, les portables sont devenus incontournables pour les jeunes générations qui ont appris à vivre avec et à créer de nouveaux codes.

Deux journalistes de l'Obs, Boris Manenti et Céline Cabourg ont mené une enquête sur cette génération « têtes baissées ».

Dans leur ouvrage « **Portables : la face cachée des ados** » (Flammarion, Enquêtes), ils écrivent : « *Leurs grands-mères réclamaient des sacs à main, leurs pères les dernières Nike, eux veulent un téléphone avec toutes les options* ». Ces journalistes parlent même de « *couteaux Suisses multifonction* ».

Bien plus qu'un téléphone

Paradoxalement les ados téléphonent peu. Leur portable est avant tout une porte ouverte sur l'information. Il leur sert à **écouter de la musique, prendre des photos, réaliser des vidéos** et surtout **se connecter sur internet** avec bien évidemment les réseaux sociaux.

Ce qui caractérise l'usage du portable, c'est

qu'il est **immédiat** et **omniprésent**. Quelle que soit leur activité (même lorsqu'ils font leurs devoirs), les ados pianotent systématiquement sur leur clavier.

Le SMS, ce message court qui peut être envoyé à n'importe quel moment, a remplacé les longues conversations téléphoniques. Les opérateurs l'ont bien compris, les forfaits proposent maintenant tous la fonction « SMS illimités ».

L'engouement des réseaux sociaux

Ce qu'ils adorent c'est la dynamique des réseaux sociaux qui leur permettent de communiquer avec leurs amis sans le contrôle parental. Planifier des sorties, s'échanger photos et informations, faire de nouvelles connaissances mais aussi s'entraider pour les devoirs ou jouer à plusieurs est devenu possible avec le téléphone portable.

Et les risques ?

Les parents équipent leurs enfants de portable pour se rassurer, savoir où ils sont et ce qu'ils font. Dans la réalité les adolescents ont vite fait de déjouer cette surveillance. Les contacts avec l'extérieur sont moins maîtrisés et moins maîtrisables par les parents qui se sentent parfois un peu « dépassés ».

L'adolescence a toujours été un moment de transition pour les jeunes... et les parents. Il est difficile de passer du monde de l'enfance à celui des adultes, de se construire une identité. Le portable est un outil parmi d'autres qui participe au processus d'automatisme de l'adolescent.

Les risques existent. Les adolescents d'aujourd'hui ont entre les mains une véritable fenêtre ouverte sur le monde avec le meilleur mais aussi le pire.

Un jeune peut à tout moment être confronté à des images ou des contenus choquants, il peut également être victime de harcèlement.

Le rôle des parents

Il appartient aux parents la difficile tâche d'enseigner le respect de l'autre, responsabiliser l'enfant et l'adolescent sur ce qu'il poste et sur ce qu'il dit de lui et des autres. Les traces numériques resteront dans le temps et un jour ou l'autre ils peuvent être confrontés à ce qu'ils auront mis en ligne. De même il est important de leur expliquer la différence entre les vrais amis et les connaissances numériques.

Il est également nécessaire d'instaurer des phases « couvre-feu » surtout le soir. Plusieurs études ont prouvé qu'une utilisation du smartphone après 21 heures nuisait à la qualité du sommeil et impliquait une grande fatigue le matin.

Enfin il faut expliquer aux jeunes qu'il ne faut pas avoir honte d'avertir un adulte s'il se sent mal à l'aise avec certaines conversations, s'il est victime de harcèlement ou bien s'il constate qu'un de ses camarades est harcelé.

En conclusion

Oui nos adolescents sont « accros » à leur portable, et non ils n'écoutent pas toujours les conseils que peuvent leur donner les adultes.

Plutôt que de longues phrases qui ne serviraient probablement à rien, il y a tout de même une idée à largement partager avec les jeunes utilisateurs de cet incontournable outil de communication :

« Réfléchis avant de publier »

SOCIAL

Restitution de l'analyse des besoins sociaux

Dans le Perray Infos de septembre/octobre 2017, nous vous annonçons que la commune lançait une **ABS** (Analyse des Besoins Sociaux) en faisant appel au cabinet EQR-Mazars, spécialiste des secteurs de la santé, de l'autonomie et des solidarités, pour nous accompagner dans cette démarche.

Les CCAS sont des acteurs déterminants de la mise en œuvre de l'action sociale à l'échelle communale. Leur rôle est « d'animer une action générale de prévention et de développement social ».

Rappelons que l'Analyse des Besoins Sociaux est une obligation légale pour les CCAS. Mais il s'agit avant tout d'un outil

d'orientation et de pilotage des politiques sociales. En effet, l'ABS a pour objectif **d'analyser l'adéquation entre les besoins de la population et les équipements, les aides et les services mis en place sur le territoire pour ensuite définir les priorités d'actions en matière d'action sociale** pour les cinq prochaines années.

L'analyse des données statistiques et les entretiens menés avec 42 acteurs du territoire (élus, agents, partenaires, habitants...) au cours du 3^e trimestre 2017 ont permis d'élaborer le portrait social de la commune. Cet état des lieux fait notamment apparaître :

Une commune attractive à la démographie dynamique dont la population a presque triplé entre 1968 et 2014 pour atteindre **6840 habitants en 2016**.

Un vieillissement marqué de la population, avec **une part importante de personnes de 60-75 ans** et de personnes de 75 ans et plus, vieillissement qui devrait s'accroître à l'horizon 2050.

Une part de familles monoparentales faible et une part de **couples sans enfants** plutôt élevée.

Une commune **globalement moins touchée par le chômage** des 15-64 ans que Rambouillet Territoires, le département, la région et la France métropolitaine et un nombre de bénéficiaires du RSA en diminution entre 2015 et 2016.

Un plan de réaménagement prévoyant la construction d'environ **600 logements d'ici 6 ans** pour répondre au manque de logements sociaux et de logements de petite taille.

Un taux de couverture global des besoins **d'accueil du jeune enfant** très satisfaisant mais limité en places d'accueil collectif.

Une offre variée à destination de l'**enfance** et de la **jeunesse**.

Une **offre de santé** de premier recours **fragile** sur la commune (notamment en médecins généralistes).

Un **CCAS** qui a une action spécifique en direction des seniors et des personnes handicapées.

Un **tissu associatif riche**, soutenu par les services de la Mairie qui permet de développer une offre culturelle, sportive, de loisirs et événementielle diversifiée.

Une commune dont **la délinquance a globalement diminué** entre 2016 et les 9 premiers mois de 2017 avec cependant un enjeu de repérage et d'accompagnement des jeunes en difficulté et de leurs parents.

Sorties cinéma

Depuis le mois de novembre 2017 les sorties cinéma ont repris. Ainsi plus d'une cinquantaine de personnes ont pu se rendre au cinéma Ciné 7 à Élancourt pour découvrir le film « Le Brio ».

Pour rappel: les séances sont organisées un lundi par mois dans l'après-midi (dates à consulter dans chaque Perray Infos ou auprès du CCAS).

Les prochaines séances

Lundi 29 janvier

- Inscriptions : à partir du 15 janvier

Lundi 12 février

- Inscriptions : à partir du 5 février

- Informations :

ccas@leperray.fr ou 01 30 46 31 19

- Lieu : Ciné 7 à Élancourt

- Nombre de places : 50

- Tarif : 4,50€ (transport gratuit)





ALERTE

MALTRAITANCE

SENIORS ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP



VOUS SUBISSEZ, VOUS VOYEZ, VOUS DOUTEZ...

...APPELEZ LE 01 39 55 58 21

UN PROFESSIONNEL EST À VOTRE ÉCOUTE




yvelines.fr



Galette des rois

Comme chaque année, la municipalité invite toutes les personnes âgées de plus de 65 ans à partager la traditionnelle galette des rois à la salle de la Mare au Loup, le **dimanche 21 janvier** à partir de 14h, inscriptions avant le 5 janvier.

Pour toutes informations complémentaires, contacter le CCAS au 01 30 46 31 19.



RETOUR SUR...

Marché de Noël

Avec ses 67 exposants, le marché de Noël a été, cette année encore, un grand succès, lors du week-end des 25 et 26 novembre.



Conférence climat

Samedi 25 novembre dernier, Alain Lagrave, météorologue de Météo-France, a présenté un documentaire suivi d'une conférence-débat sur le réchauffement climatique.



Exposition photo

Exposition présentée du 5 au 10 décembre par le Photoclub Renault Guyancourt.



Jazz in Auffargis 10^e édition

Du 24 novembre au 10 décembre, l'école de musique intercommunale Aidema a proposé des concerts autour du jazz. Les passionnés ont pu se rendre à 6 concerts, un ciné-concert, plusieurs apéros-jazz, un bœuf pédagogique... Ce rendez-vous incontournable de l'automne peut satisfaire tous les goûts.

À Auffargis et dans la salle des Granges au Perray en Yvelines, l'Aidema instaure toujours une « ambiance club » avec des petites tables, des lumières tamisées, un bar et une restauration légère.



La Veuve Joyeuse

La troupe « **Vocalyr** » revient au Perray tous les deux ans avec une nouvelle opérette. Après « Véronique » et « La fille de Madame Angot » le public, venu très nombreux **dimanche 3 décembre**, a été conquis par leur dernier spectacle « La Veuve Joyeuse », opérette viennoise en trois actes de Franz Lehar. Nous avons assisté à deux heures et demie de chants, de rires et d'émotions. Les costumes étaient superbes et nous tenons à souligner la performance du quatuor « **2 si 2 la** » sous la direction d'orchestre de **Bruno Bourrier** et de la pianiste **Irène Apraxine** qui ont enchaîné avec brio valse, mazurkas et polkas. Les 380 spectateurs de la salle des fêtes ont pu oublier pendant toute une après-midi le temps gris et froid de ce dimanche de décembre.

À VENIR

Événements municipaux

Salon des arts INSCRIPTIONS

La 26^e édition du salon des arts et le 39^e tiercé photo auront lieu **du samedi 10 au dimanche 18 mars 2018 à la Mare au Loup**. Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 16 février**. Les règlements et bulletins d'inscription sont à disposition à l'accueil de la Mairie et téléchargeables en ligne sur le site de la ville:



www.leperrayenvelines.fr

Pour plus d'information, contactez le service culture au 01 30 46 31 15 ou service.culture@leperray.fr

Music-hall « À la Folie »

Samedi 3 février 20h30
Salle des fêtes de la Mare au Loup

Durée 3h.

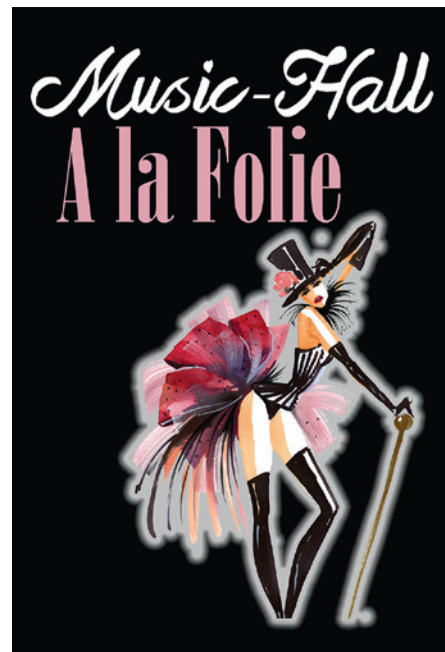
Créé il y a huit ans, le spectacle de music-hall À La Folie parcourt la France et l'étranger avec près de 21 artistes réunis sur scène. Ses costumes flamboyants, ses chorégraphies modernes et ses musiques variées font de ce show chanté en direct un événement inoubliable. Un spectacle unique proposé par la municipalité en partenariat avec le Comité des Fêtes.

Plein tarif: 15 €

Tarif réduit: 7 €

Pour plus d'information:

01 34 84 63 81 ou claudecheron@sfr.fr



Gopak

Samedi 3 février 17h
Granges du Parc,
Parc municipal

Gopak est le nom d'une danse des cosaques qui existe depuis le XVI^e siècle. Ce quatuor vous enchante avec son répertoire de musiques provenant des chants et danses folkloriques des pays d'Europe de l'Est. Dans cette ambiance chaleureuse, vous vous laisserez charmer par les petites histoires accompagnant souvent ces chansons merveilleusement racontées par Vasyly Boris.

Plein tarif: 8 €

Tarif réduit: 4 €

Pour plus d'information, contactez le service culture au 01 30 46 31 15 ou service.culture@leperray.fr



Semaine d'initiation sportive - hiver

Du 19 au 23 février
de 9h30 à 11h30 et 14h à 16h
Structures sportives municipales

Destinée aux jeunes perrotins (10-14 ans), organisée en partenariat avec les associations sportives de la ville. Formule unique Pass' Sport 10 activités (calculé en fonction du quotient familial).



service.sport@leperray.fr
01 30 46 31 23

Événements associatifs

Concert du nouvel an



Samedi 13 janvier 20h30
Salle des fêtes de la Mare au Loup

En première partie, le Jazz du Colombier (anciennement Jazzmen du Colombier) vous fera swinguer dans un style Dixie, New Orleans et Ellingtonien. En deuxième partie, l'Orchestre d'harmonie du Perray-en-Yvelines jouera des morceaux choisis dans le vaste répertoire de concerts du Nouvel An. Le concert se terminera par un morceau commun.

Loto du comité de jumelage

Samedi 27 janvier 20h30
Salle des fêtes de la Mare au Loup

Les recettes récoltées permettront de financer les échanges et voyages entre la ville du Perray et de Bellheim, en Allemagne.



Soirée Don'actions

Samedi 17 février 20h
Granges du Parc, Parc municipal

Soirée dansante avec buffet, organisée au profit du Secours Populaire Français.

Droit d'entrée soumis à l'achat de billets de tombola. Nombreux lots à gagner.

roland.poret@orange.fr
06 84 26 15 27

www.secourspopulaire.fr/78



Championnat d'échecs départemental scolaires

Mercredi 24 janvier de 10h à 18h
Salle des fêtes
de la Mare au Loup

Tournoi qualificatif pour le championnat Régional et de France. Plus de 200 participants de 6 à 18 ans. Les écoles des Yvelines seront représentées.



Loto des enfants



Dimanche 28 janvier de 15h à 17h
Salle des fêtes de la Mare au Loup

L'Association Le Perray, Patrimoine et Culture (ex Syndicat d'Initiative) organise son 10^e loto des enfants au profit des écoles du Perray. Comme chaque année, de très beaux lots viendront récompenser les gagnants. À l'entr'acte, un goûter sera offert aux enfants.



Théâtre

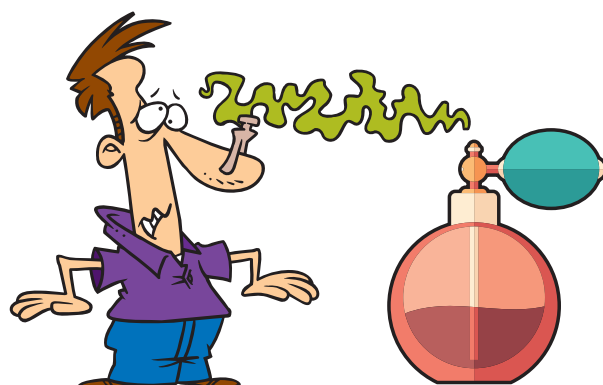
« Alors, on fait quoi maintenant ? »

Samedi 17 février à 20h45 • Dimanche 18 février à 15h30

Salle des fêtes de la Mare au Loup

Arthur est créateur de parfum. Il apprend que celui qu'il vient de créer dégage une odeur nauséabonde. C'est alors que rien ne va plus: les catastrophes s'accroissent rapidement... Quiproquos, surprises et délires... tous les ingrédients sont réunis dans cette comédie loufoque proposée par la troupe Am'acteurs.

Tarif: Adultes 8 €/ Enfants 4 €



VIE ASSOCIATIVE

Les pages Vie associative sont mises à la disposition des associations qui souhaitent communiquer leurs actualités.



La chorale « **Chœur Gai** » s'est produite en concert avec la chorale « **Troubadère** » le 22 octobre dernier à Chevreuse, concert donné au profit de l'hôpital gériatrique Philippe Dugué à Chevreuse. Ce fut un grand succès pour une première. **Si vous êtes intéressés pour venir chanter, n'hésitez pas à contacter Simone Provost au 01 34 84 88 11 ou 06 80 15 88 24.**



Tennis

L'assemblée générale du Club de Tennis du Perray aura lieu le **dimanche 7 janvier** à 16h au club.

L'ELAN

Merci aux nombreux adhérents qui ont participé à l'Assemblée Générale vendredi 10 novembre. M. Belbachir, coordonnateur technique départemental de la fédération française Sport Pour Tous, était invité à cette réunion. Il a présenté aux adhérents la nouvelle réglementation concernant le certificat médical et l'intérêt de fournir un certificat médical, dès le premier cours. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre site. En janvier, profitez des réductions de tarifs pour reprendre une activité physique. Il reste encore des places disponibles dans certains cours :

- Profitez de la forêt, mieux respirer, développement musculaire, rejoignez le groupe de **marche nordique** le mardi matin, départ 9h15.
- Évacuer le stress, améliorer sa posture, s'assouplir, s'étirer, rejoignez le groupe de **Stretching** le mardi soir de 18h10 à 19h10.
- Profitez d'une activité tonique sur la pause de midi, rejoignez le groupe de **Gym tonique** le jeudi entre 12h30 et 13h30.

Carnaval

Le **samedi 24 mars**, nous fêterons tous ensemble, petits et grands, la fin de l'hiver. Venez nombreux déguisés ! Le départ sera donné à 10h30 au centre de loisirs « Les Petits Loups » 37, rue de Chartres pour le défilé jusqu'au Champ de Foire où les festivités se termineront par un grand feu de joie autour de Monsieur Carnaval. Les gâteaux seront les bienvenus de la part des parents pour clôturer cet événement et réchauffer le cœur de chacun.



Pour vous inscrire contactez-nous :
E-mail: elan.leperray@gmail.com
www.elansportpourtous.jimdo.com

L'E.N.Vo.L

Évasion, Nature, Vocations Loisirs
Association du Perray-en-Yvelines

L'E.N.Vo.L a tenu son Assemblée Générale le 16 novembre dernier. L'association a réalisé cette année un voyage au Sri Lanka et au Montenegro. Les projets pour 2018 sont la **Birmanie** au printemps (complet) et la **Sicile** en septembre. L'association est ouverte à tout le monde, sans restriction d'âge ou de lieu de résidence. **Le samedi 10 février** aura lieu la traditionnelle « **soirée choucroute** » à la salle de la Mare au Loup où nous vous attendons nombreux.

Renseignements: M. Michel Grattepanche au 06 10 46 15 52



Le Perray, Patrimoine et Culture



En novembre dernier, dans le cadre de ses visites-découvertes, l'association Le Perray, Patrimoine et Culture (la nouvelle dénomination du Syndicat d'Initiative depuis mai 2017) a proposé à ses adhérents deux visites en Eure-et-Loir.

• Les ateliers Loire à Lèves

Entreprise de renommée mondiale pour la réalisation et la restauration de vitraux, elle fut créée en 1946 par Gabriel Loire. Ses petits-fils Bruno et Hervé en assurent aujourd'hui la direction sous l'œil avisé de leur père, Jacques qui nous a accueillis.

Nous avons vu toutes les étapes de la réalisation d'un vitrail et apprécié la dextérité et le soin des ouvriers.

• Le Musée départemental de l'École à Chartres

Une guide, ex-enseignante, nous a proposé de revivre l'école des années 1900. Dans une classe des années d'époque, nous avons écrit quelques lignes à la plume Sergent-Major et à l'encre violette, avec pleins et déliés comme il se doit. La « maîtresse » nous a tous récompensés en nous offrant un Bon Point...



L'Origole, la Petite

Le 3 décembre dernier, près de 600 coureurs venus de 26 départements se sont réunis au Perray-en-Yvelines (et plus précisément au gymnase du COIE dans la Zone Industrielle) pour participer, dans le cadre du Téléthon, à l'édition 2017 de l'Origole, la Petite.

La nouveauté de cette 3^e édition était un **trail courte distance** d'environ 18 km et près de 300 mètres de dénivelé positif avec plus de 10 bosses, 4 villages traversés, 1 château, 2 étangs et 2 monuments historiques. Remplacer par :

Cette année encore, *l'Origole, la petite* était organisée dans le cadre du Téléthon (manifestation officielle) et en soutien à l'association Aladin 33 qui vient en aide aux enfants malades et à leurs familles. Pour cette troisième édition, ce sont près de 2000€ qui leur seront remis. Depuis sa première édition en 2005, plus de 50000€ ont pu être reversés à ces associations grâce à *l'Origole* et *l'Origole, la petite*.



MÉDIATHÈQUE



La médiathèque met à votre disposition sur son blog: mediathequeduperrayenyvelines.blogspot.fr des liens vers des sites de lecture et de téléchargement en ligne d'ouvrages dont les droits sont tombés dans le domaine public, essentiellement des classiques. Idéal pour vous replonger dans ces textes de référence ou pour préparer des travaux scolaires. Bonne lecture en ligne, et rendez-vous tout de même à la médiathèque!

14, rue de Houdan
leperray.biblio@orange.fr

MARDI	16h-18h
MERCREDI	11h-18h sans interruption
JEUDI	16h-18h
VENDREDI	15h-18h
SAMEDI	10h-16h30 sans interruption

Cap sur le grand continent blanc

de Sylvain Mahuzier et Jean-Pierre Sylvestre
Éditeur: Quae - 2016
Documentaire adultes



D'une richesse inouïe en biodiversité, l'Antarctique attire chaque année 40 000 visiteurs assoiffés de découvertes ou d'aventures palpitantes dans cette zone aux conditions climatiques extrêmes.

Sylvain Mahuzier, guide naturaliste-conférencier, et Jean-Pierre Sylvestre, spécialiste des mammifères marins nous emmènent du Sud de la Terre de Feu au Cap Horn, en traversant le passage de Drake et en faisant une escale aux îles Malouines ou sur l'extraordinaire île de Géorgie du Sud, pour enfin atteindre la péninsule Antarctique.

Guidés par ces deux spécialistes, on découvre la beauté et la fragilité du monde austral, et l'évolution géologique et démographique devient compréhensible, de l'ère des dinosaures jusqu'à l'apparition des dernières espèces étrangères.

Et on prend conscience que, même si l'Antarctique reste le continent le moins pollué de la planète, il n'est pas à l'abri des menaces du changement climatique.

Pour sensibiliser le lecteur, Sylvain Mahuzier et Jean-Pierre Sylvestre reviennent avec finesse sur les différentes réglementations qui régissent tout passage sur ce fragment de l'ancien Gondwana.*

Illustré d'images inédites accompagnées de légendes claires et concises « Cap sur le grand continent blanc » est un très bel ouvrage qui nous transporte dans un univers fabuleux.

* **Gondwana**: le Gondwana est un supercontinent regroupant l'Afrique, l'Inde, la Nouvelle Zélande, l'Australie la Nouvelle-Guinée. Ce supercontinent a commencé à se morceler il y a environ 160 millions d'années. Il y a 45 millions d'années, l'Inde entre en collision avec l'Asie, forçant la croûte terrestre à se plisser et formant ainsi l'Himalaya. Dans le même temps, la partie sud de l'Australie (l'actuelle Tasmanie) se sépare de l'Antarctique, permettant la création de courants océaniques entre eux, ce qui produit un climat plus froid et plus sec. Il y a 15 millions d'années, la Nouvelle-Guinée entre en collision avec le sud de l'Asie et plus récemment, l'Amérique du Sud s'est liée à l'Amérique du Nord.
(Source Wikipédia)

Le jour du chien

de Patrick Bauwen
Éditeur: Albin Michel - 2017
Roman policier adultes



Le docteur Chris Kovak est veuf; sa femme a été sauvagement assassinée trois ans plus tôt, poussée sous le métro par un tueur fou. Un soir, alors qu'il rentre chez lui, il assiste à une agression et reçoit une balle. La scène est filmée par un téléphone portable. Lorsqu'il se réveille à l'hôpital et voit la vidéo, il y reconnaît sa femme, bien vivante. Qui était la femme qu'il a vue morte et qu'il a prise pour son épouse? Et puisque le tueur est à l'asile, qui donc continue à tuer?

Voici un excellent thriller qui vous tient en haleine jusqu'au bout, et un récit savamment rusé qui vous plonge dans les ténèbres glauques des sous-sols parisiens... et dans le doute. Parce qu'il faut avoir un sacré flair pour déceler les innombrables fausses pistes, chausse-trappes et autres surprises que l'auteur a disséminées un peu partout dans son intrigue. Amateurs de coups de théâtre, vous allez être servis!

Le domaine

de Jo Witek
Éditeur: Actes Sud Junior
Roman ado



Gabriel est un jeune garçon solitaire qui aime la nature et l'ornithologie. Il accompagne sa mère, embauchée pour l'été par un couple de châtelains dans un vaste domaine. Gabriel n'est pas du tout à l'aise avec ce monde aristocratique et ses codes d'un autre âge, qui font naître en lui une colère sourde. Lorsqu'il rencontre la petite fille du comte et de la comtesse, Éléonore, attirante et inaccessible, il en tombe fou amoureux. Jusqu'où ira-t-il pour se faire aimer?

Un thriller psychologique très efficace!



Histoire et Mémoire du Perray

Quelques miettes d'Histoire pour une Boulangerie

En 2017, Pascal et Sylvie Souci s'installent dans la Boulangerie du 2 rue de Chartres. En octobre, ils organisent, un dimanche, une matinée portes ouvertes pour que les Perrotins visitent leur établissement. Les visiteurs ont pu se rendre compte que nombre de boulangers, mitrons, apprentis et vendeuses s'y étaient succédé...

Un premier état des recherches permet de constater qu'en 1781, lorsqu'est établi le Terrier (registre descriptif des propriétés) du Duc de Penthièvre, Seigneur du Perray, un censitaire du nom de Pierre Philippe Cottereau, marchand boulanger de son état, paie la censive pour un ensemble bâti, comprenant cuisine, chambres, grenier, étable, poulailler, auquel s'ajoutent un jardin et un pré pour une surface de 64 perches (soit environ 2500 m²), sis à l'angle de la grande Rue pavée et du Chemin du Perray à Montfort (actuelle Rue de la Breloque).

En 1822, dans le premier état des matrices du Cadastre Napoléonien, la parcelle 120, correspondant à cet ensemble est pro-

priété de Pierre Alexandre Blouzet, boulanger, âgé de 26 ans et, en 1836, le premier recensement indique que ce dernier est encore en activité.

Les recensements à venir rendront compte de la succession des boulangers pendant les cent quatre-vingts années qui suivront:

1841-1846-1851-1856 : Charles François Louis Guerry, 25-40 ans, maître boulanger et marchand de vins, locataire, 1 ouvrier et 1 apprenti, logés.

1861 : Narcisse Alexandre Le Brun, 35 ans, boulanger (employé du précédent en 1856), 1 garçon boulanger.

1866 : une boulangerie, 1 boulanger et 1 ouvrier...

1872-1876-1881-1886-1891 : Léon Jules Maillard, 28-47 ans, boulanger, originaire de Rambouillet, 1 ouvrier boulanger, puis son épouse devient boulangère et il embauche ensuite 2 puis 3 garçons boulangers ou employé(e)s. Il cède son fonds de commerce et en 1896, on le retrouve rentier, veuf et remarié.

1896-1901 : Léon Delaunay, 30-39 ans, boulanger, originaire de Galluis, qui a épousé en 1892 Berthe Fedon, la fille du Maire, et qui exerçait déjà au Perray, 2 ouvriers.

1906 : Gustave Tripard, 49 ans, originaire de Lods dans le Doubs, a 2 ouvriers boulangers qu'il ne loge pas.

1911-1921 : Henri Brebant, 42-52 ans, originaire de Chevreuse, loge 2 employés.

1926-1931 : Georges Leclerc, 28 ans, originaire de Mantes, et la boulangerie devient aussi pâtisserie.

1936 : Julien Maugé, 30 ans, originaire d'Orléans, installé au moins depuis 1934, puisque ses enfants sont nés au Perray à partir de cette date.

1946 : Joseph Marechal, 50 ans, femme et enfants travaillent comme employés de la boulangerie.

1954 : Daniel Fouquet, 47 ans

1962 : Jacques Dez, 34 ans

1968 : Michel Bourderon et Jacques Taillandier

1975 : Guy Miot

→ **2002** : Didier Lhoste

→ **2008** : Stéphane Piat

→ **2014** : Richard Cosemans

Nous dédions cet article à Roland Cebrian, membre du Bureau, qui vient de nous quitter.



Une carte postale des années 1910



Une autre carte où apparaît la première boutique



Photo prise à la Libération, le 23 août 1944

TRIBUNES LIBRES

Notre commune évolue. Chaque année de nouveaux habitants nous rejoignent avec l'espoir de bénéficier d'un meilleur cadre de vie, de bons services pour leurs enfants, de tout ce qui fait que nous-mêmes, Perrotins et Perrotines déjà présents sur notre commune et souvent venus d'ailleurs plus ou moins lointains, apprécions notre ville comme un endroit où il fait bon vivre ensemble.

Pour préserver cet équilibre entre le Perray tel que nous le connaissons et la nécessaire évolution et intégration de nouveaux habitants, notre équipe municipale travaille dans des groupes de réflexion pour construire

la politique sociale du Perray de demain. La feuille de route de ces réflexions, s'appelle l'Analyse des Besoins Sociaux. Elle est définie pour 5 ans.

Sans négliger aucune des actions que nous devons mener, nous avons identifié deux grandes thématiques sociales sur lesquelles nous souhaitons intervenir dès 2018, afin de les améliorer.

Premièrement un travail sur le lien social dans notre commune, notamment sur l'isolement des personnes âgées et des personnes handicapées, sur l'aide aux aidants, sur la participation citoyenne, sur l'accompagnement aux démarches en ligne, la commu-

nication et le partage intergénérationnel, sur l'animation de notre territoire.

Et en parallèle, un travail concernant la jeunesse et la parentalité afin de permettre d'échanger entre habitants et élus, d'élaborer ensemble des propositions d'actions relatives au soutien à la parentalité et à la prévention de la délinquance des jeunes.

Évoluer et préserver ne doivent pas être vus comme deux démarches irréconciliables pour notre commune, mais bien comme pour les deux jambes d'un même corps en mouvement, deux éléments indispensables et coordonnés qui nous permettent d'aller de l'avant.

Les conseillers de la Majorité municipale « Le Perray Notre Commune »: Paulette DESCHAMPS, Bernard BEBOT, Marie-Cécile RESTEGHINI, Ghislain OLIVEIRA, Nicole LOUCHART, Vincent MAILLE, Véronique NITSCH, Claude CHERON, Claudia BAUDOUIN, Charles VIETTE, Dalila IKHELF, Gervais LESAGE, Céline LAHAYE-FRITZ, Philippe BRIET, Hélène BALDET-HELOIN, Mohammed ALIF, Florence CHARTIER, David RODIER, Isabelle HATAT, Michelle RANGER, Jean-Claude VIN, Valérie LEROY, Patricia LE DUC.

Mesdames et Messieurs,

STOP AU BOURRAGE DE CRÂNE Sauvons nos espaces verts!

La compétence GEMAPI: obligatoire pour les EPCI* dès 2018 :

La loi attribue aux communes, à compter du 1^{er} janvier 2018, une nouvelle compétence sur la **GE**stion des **M**ilieus **A**quatiques et la **PR**évention des **I**nondations transférée de droit à la CART*. Des enjeux environnementaux (changement climatique, risque inondation, qualité et entretien des rigoles, digues...) seront à prendre en compte pour l'urbanisation en milieu humide et la protection des formations boisées riveraines.

Défendre notre ruralité

Depuis le 1/01/17, nous avons rejoint un bassin de vie de plus de 80 000 h (36 communes); dans ce territoire (CART), le Perray est classé commune « semi-rurale ».

Ce n'est pas une raison pour, que lors d'un colloque sur la réalisation d'un écoquartier, le Directeur Général des Services définisse notre commune comme un « No man's land », pas vraiment dans l'agglomération parisienne, pas totalement en province.

Et donc en cohérence avec cette analyse sociologique et pour faire passer la pilule auprès des Perrotins de cette urbanisation démesurée sur le site de la Perche aux Mares qui leur est imposée, le porte-parole de la municipalité sait que ça passe par une **infusion permanente** de la logique d'écoquartier dans le tissu local.

Nous voulons avoir le choix

Nous refusons une urbanisation intensive et voulons la maîtrise du développement de notre commune. Il existe des alternatives (zones OAP*) à ce projet pharaonique de construction de plus de 450 logements collectifs sur 7 ha en zone humide (densité de 80 logements à l'ha).

Bonnes fêtes à tous



*Les élus le « Perray@venir »
Jean-Louis BARON,
Marie-France GROSSE,
Marie-José PETER,
Pierre TESSIER*



Concitoyennes, Concitoyens,

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018 ainsi qu'à tous vos proches.

Le Perray Horizon 2020 était présent à la réunion publique du mercredi 29 novembre concernant le projet d'écoquartier de la Perche aux Mares.

Plus d'une cinquantaine de personnes ont écouté la présentation du Maire et des élus municipaux.

Avec pour slogan « Le Perray-en-Yvelines, Village Positif », le projet de la Perche aux Mares intègre pleinement les trois

axes du développement durable puisque l'écoquartier sera écologique (réduction et production d'énergie...), économique (commerce de proximité...) et social (auto-partage...).

Pourtant, de notre point de vue, cette dernière dimension de développement social nous paraît plutôt vague, même utopiste.

Hormis la Maison du Projet qui sera inauguré fin janvier et les quelques initiatives précédentes, la Mairie doit faire plus pour favoriser les initiatives citoyennes.

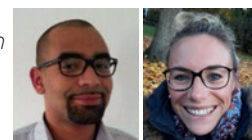
Ainsi, Le Perray Horizon 2020 soutient le projet d'épicerie participative porté par un

groupe de Perrotins. Si l'épicerie participative est soutenue par nos élus, celle-ci peut voir le jour dès le début d'année.

Nous espérons que la majorité municipale ira dans ce sens et n'attendra pas la sortie de terre du nouveau quartier pour devenir un Village Positif!

Citoyennement

*Pour la liste
Le Perray Horizon
2020
Guillaume ODRY,
Émilie HIRSOUX*





**8 ET 9
DECEMBRE
2017**

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

ZOOM

Le Téléthon 2017 a été une réussite!

Cette année, il a permis de récolter la somme totale de 3258€.

C'est grâce à la participation de nombreuses associations de la commune et avec le soutien de plusieurs partenaires que nous avons pu réunir ces fonds.

- La Municipalité tient à remercier chaleureusement les nombreuses associations perrotines pour leur implication: l'ESP Arts Martiaux: Karaté/Judo-Jujitsu/Kobudo, la section Taï Chi de l'ELAN, l'ESP Basket, l'ESP Volley, l'ESP Hand, l'ESP Foot, l'ESP Badminton, les Randonneurs, Agir pour notre environnement, Le Perray Patrimoine et Culture, le Comité des fêtes, Alternature 3R, BRISY-Lego®, les Pétanqueurs, les Échecs, le comité de jumelage et Présence.
- Les entreprises et commerces suivants ont également apporté une contribution en nature ou fait un don: Erté, Simply, CIC, Tebu, Courtais, Schüco, Studio Création, La Société Générale, La pharmacie Saint-

Éloi, Evidenciel, Le Petit Casino, La boucherie de la Mairie, Baillon Coiffure, Le Fournil-boulangerie de la Mairie, Optic Vision, L'Abatienne de Menuiserie et les agences immobilières Era, Le Tandem, Les Acacias et La Bannière. Nous les remercions vivement.

La boulangerie Le Fournil, Evidenciel, La pharmacie Saint-Éloi, la boucherie de la mairie, ainsi que Simply ont organisé un espace donateur dans leur boutique et récolté des fonds.

- Également merci à l'AJP (Accueil Jeunesse du Perray) et aux élus du Conseil municipal des Jeunes (CMJ) du Perray ainsi qu'à l'école des Platanes pour leur mobilisation.
- N'oublions pas les services des sports et de la communication ainsi que les services techniques de la ville qui ont également contribué grandement à la réussite de cette édition Téléthon 2017.



L'AJP a pris part aux actions menées par la ville pour le téléthon 2017. Un groupe de jeunes s'est mobilisé autour de la création de porte-clés en pâte polymère. Un autre s'est investi autour de la décoration de mugs les vendredis midi au collège les Molières.

Les bénéficiaires de ces ventes ont été reversés à l'association AFM téléthon.



DROIT DE RÉPONSE

En résumant une présentation d'une demi-heure en deux phrases et en oubliant de présenter le contexte général, la liste Le Perray@venir signe là une tribune qui n'est pas le meilleur exemple d'honnêteté intellectuelle.

La démarche ne présente en effet pour seul intérêt que de vouloir créer une polémique stérile autour de ma personne et de ma fonction, et ne contribue en rien à la qualité du débat public.

Je précise que cette intervention a été faite dans un cadre universitaire et était destinée à des étudiants, et que j'ai toujours veillé à ne pas intervenir dans la communication de la municipalité dans le projet de la Perche aux Mares, sauf demande expresse des élus.

Pour celles et ceux qui souhaitent se faire leur propre opinion sur ce sujet, je vous invite à consulter la vidéo en question (www.youtube.com/Smart Use - Colloque SmartCities 21/09/16 - Le Perray-en-Yvelines)

Jérôme BRAULT, Directeur général des services

Le Perray Infos

AGENDA JANVIER-FÉVRIER 2018



Samedi 13 janvier

Concert du Nouvel An

20h30
Salle des fêtes de la Mare au Loup
> Page 25

Samedi
20 janvier

Vœux du Maire

20h30
Salle des fêtes de la Mare au Loup
> Page 4

Animations CCAS

Dimanche 21 janvier 14h30
Galette des rois
Salle des fêtes de la Mare au Loup

Lundi 29 janvier et lundi 12 février
Sorties cinéma

> Page 21

Samedi 27 janvier
**Inauguration
de la Maison des Projets**

10h30
5, rue de l'Église
> Page 8

Samedi 27 janvier
**Loto
du comité
de jumelage**

20h30
Salle des fêtes
de la Mare au Loup
> Page 25

JANV. 2018

Lundi 1
Mardi 2
Mercredi 3
Jeudi 4
Vendredi 5
Samedi 6
Dimanche 7
Lundi 8
Mardi 9
Mercredi 10
Jeudi 11
Vendredi 12
Samedi 13
Dimanche 14
Lundi 15
Mardi 16
Mercredi 17
Jeudi 18
Vendredi 19
Samedi 20
Dimanche 21
Lundi 22
Mardi 23
Mercredi 24
Jeudi 25
Vendredi 26
Samedi 27
Dimanche 28
Lundi 29
Mardi 30
Mercredi 31

FÉV. 2018

Jeudi 1
Vendredi 2
Samedi 3
Dimanche 4
Lundi 5
Mardi 6
Mercredi 7
Jeudi 8
Vendredi 9
Samedi 10
Dimanche 11
Lundi 12
Mardi 13
Mercredi 14
Jeudi 15
Vendredi 16
Samedi 17
Dimanche 18
Lundi 19
Mardi 20
Mercredi 21
Jeudi 22
Vendredi 23
Samedi 24
Dimanche 25
Lundi 26
Mardi 27
Mercredi 28

Dimanche 28 janvier
Loto des enfants

15h-17h
Salle des fêtes
de la Mare au Loup
> Page 25



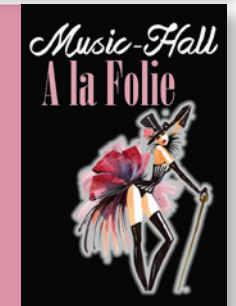
Samedi 3 février
Gopak

17h
Granges du Parc,
Parc municipal
> Page 24



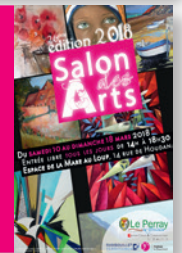
Samedi 3 février
Music-hall

« À la Folie »
20h30
Salle des fêtes
de la Mare au Loup
> Page 24



Vendredi 16 février
**Clôture
des inscriptions
au Salon
des Arts**

> Page 24



Samedi 17 février
**Soirée
Don'actions**

20h
Granges du Parc, Parc municipal
> Page 25



Samedi 17 février
à 20h45
Dimanche 18 février
à 15h30

**Théâtre « Alors,
on fait quoi maintenant ? »**
Salle des fêtes de la Mare au Loup
> Page 25



Du 19 au 23 février
**Semaine
d'initiation
sportive - hiver**

9h30-11h30 et 14h-16h
Structures sportives municipales
> Page 24

